

APPEL À PROJETS

2026

LE GOÛT DES TERRITOIRES.

Valorisation du
patrimoine
alimentaire local



Protéger & Transmettre l'avenir

info@jfmartel.org

www.jfmartel.org



Le goût des territoires : valorisation du patrimoine alimentaire local

L'alimentation a longtemps été ancrée dans des traditions locales façonnées par un climat, un terroir, une biodiversité, une histoire et des savoir-faire transmis de génération en génération.

Aujourd'hui, la mondialisation transforme en profondeur les pratiques alimentaires : les goûts tendent à s'uniformiser et, avec eux, certaines traditions culinaires disparaissent.

Attaché au territoire, à sa culture et à ses traditions, mais aussi au développement d'une alimentation saine et durable, le Fonds Jacques Martel lance un appel à projet ayant pour objectif la valorisation du patrimoine local par le goût.

Mettre en lumière un produit, une recette ou un savoir-faire, c'est valoriser bien plus qu'une pratique culinaire : c'est faire vivre un patrimoine. Un patrimoine vivant dont la cuisine est l'une des expressions les plus sensibles et les plus largement partagées.



FONDS

JACQUES MARTEL

Objectifs

Nous pensons que la valorisation du patrimoine local par le goût présente de nombreux atouts pour le territoire et son tissu local.



Richesse culturelle

Préserver et réactiver une mémoire collective, transmettre des pratiques culinaires et nourrir une culture du terroir pour lutter contre l'uniformisation des goûts.



Valeur ajoutée territoriale

Valoriser les produits locaux et encourager le développement de circuits courts.



Vecteur de lien social

Créer des espaces d'échanges et de lien, favoriser le dialogue intergénérationnel et sensibiliser aux enjeux de santé et d'environnement.

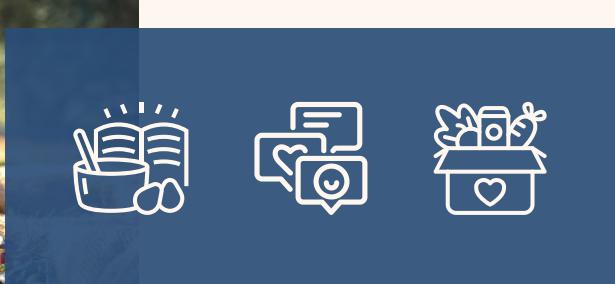
Cet appel à projets a pour ambition de soutenir la protection et la transmission d'une identité alimentaire locale.

Il s'inscrit dans la continuité de projets soutenus par le Fonds Jacques Martel.



En 2025, l'accent avait été mis sur la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux d'une alimentation saine, de saison et durable.

En 2026, le Fonds Jacques Martel souhaite prolonger cette dynamique en réactivant une mémoire alimentaire enracinée, vivante et durable. Faire revivre les saveurs (oubliées) et leur lien avec l'identité régionale et l'histoire.



Les projets pourront notamment viser à faire redécouvrir un goût, un produit ou une recette emblématique, éveiller à l'identité alimentaire du territoire, encourager des pratiques alimentaires locales, saines et durables, ou encore créer des temps de rencontre, de transmission et de partage sur le thème.

Le comité de sélection sera attentif au caractère structurant, inspirant et fédérateur des projets.



Critères d'éligibilité

L'appel à projets s'adresse aux **associations reconnues d'intérêt général de Droit français** qui interviennent dans le champ de la **valorisation du patrimoine**, et plus spécifiquement sur les **questions du goût et de l'alimentation**.



Les projets soumis doivent :

- S'inscrire dans la valorisation du patrimoine alimentaire local et du goût
- Proposer une approche ancrée dans les spécificités du territoire, favorisant la transmission des savoir-faire et susceptible d'inspirer d'autres initiatives territoriales
- Encourager une consommation responsable et durable
- Avoir une portée territoriale clairement identifiée



Types de projets encouragés

Seront notamment éligibles :

- Projets autour des savoir-faire culinaires et des recettes locales ;
- Projets agricoles et de circuits courts (espèce endémiques ou emblématiques) ;
- Projets éducatifs autour de l'alimentation durable et de la mémoire alimentaire ;
- Projets autour des ressources marines locales comestibles ;
- Projets culturels et événements fédérateurs ;
- Projets de conservation et de recherche.



Financement

Un budget total de **10 000 €** est alloué à cet appel à projets. Chaque projet pourra bénéficier d'un soutien financier allant jusqu'à **5 000 € maximum.**

Le montant attribué sera ajusté en fonction des besoins spécifiques de chaque projet et distribué selon un calendrier défini par convention.

Ce montant vise à contribuer aux frais inhérents à la mise en œuvre du projet.



Le projet peut s'inscrire dans une logique de cofinancement.



Critères d'évaluation et modalités de candidature

Les projets seront évalués au regard de :

1. Leur valeur pédagogique,
2. Leur originalité,
3. Leur impact attendu sur le territoire.

Chaque dossier de candidature devra comprendre :

- Une présentation détaillée du projet (objectifs, public cible, méthodologie, calendrier).
- Un budget prévisionnel détaillé.
- Les résultats escomptés et l'impact attendu.
- Une présentation et les coordonnées de l'équipe projet.

Les candidatures doivent être envoyées par email à info@fjmartel.org au plus tard le 30 avril 2026

Sélection et Annonce des Résultats

Les projets seront évalués par le comité de sélection du Fonds Jacques Martel.

Les résultats de la sélection seront annoncés le 1^{er} juin 2026.





CONTACT

Stéphanie Prisco,
Chargée de projets mécénat

info@fjmartel.org



Protéger & Transmettre l'avenir

Nous espérons que cet appel à projets suscitera un large éventail d'initiatives et nous avons hâte de découvrir vos propositions pour réactiver une mémoire alimentaire commune.